

La gratuité des transports publics : maintenant c'est urgent !

La gratuité se développe

Au fil des années, de plus en plus de communautés urbaines instituent la gratuité des transports publics. On en compte à l'heure actuelle une trentaine en France parmi lesquelles celles d'Aubagne, de Dunkerque et de Niort. Le 1^{er} janvier prochain, celle de Calais s'ajoutera à la liste. Au niveau européen, en Estonie, après la capitale Tallinn qui a institué la gratuité pour ses résidents en 2013, l'ensemble des bus régionaux sont devenus gratuits. Au Luxembourg, à partir du 1^{er} mars 2020, l'ensemble des transports publics (bus, tramways, trains) seront gratuits. À ces gratuités totales, il faut ajouter les gratuités partielles comme celles pour les jeunes dans tout le Valenciennois et dans la Région Centre-Val-de-Loire, y compris pour les transports ferroviaires ; mais aussi celle des samedis à Amiens ; toutes ces gratuités-là étant récentes.

Dans la Communauté Urbaine de Dunkerque, qui s'étale sur 30 km de long, comprend 22 communes et regroupe 200 000 habitants, la fréquentation des transports urbains a augmenté de 65% en un an de gratuité totale ; parmi les nouveaux usagers, 48% utilisaient auparavant l'automobile ; un tiers des places de parking sont maintenant vides.

La gratuité : une urgence

La gratuité est une réponse à l'urgence sociale, écologique et sanitaire. À Grenoble, malgré l'existence d'un tarif solidaire, une part importante de la population défavorisée n'exerce pas son droit à cette tarification. De plus, la SEMITAG a dû recruter une armada de contrôleurs pour lutter contre la fraude. Il y a urgence sociale.

Dans l'agglomération grenobloise, d'après l'INSERM, une personne décède prématurément de la pollution atmosphérique tous les trois jours et celle-ci aurait un coût de 1 200 € par an par habitant, soit un demi-milliard d'euros pour l'agglomération. Au niveau national, elle coûte 100 milliards d'euros par an, soit 1 500 € par personne ! Il y a bien urgence sanitaire ! D'ailleurs, la France a été condamnée en octobre dernier par la Cour de justice de l'Union Européenne pour « *dépassement de manière systématique et persistante de la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote depuis 2010* » dans 12 agglomérations dont celle de Grenoble.

Il y a urgence à réduire la production de gaz carbonique pour sauver le climat. En effet, selon le GIEC, il faut réduire la production de gaz à effet de serre de 45% avant 2030 si l'on veut maintenir le cap d'une augmentation de la température mondiale inférieure 1,5° d'ici à 2100. La réduction du trafic routier, responsable de 30 % des gaz à effet de serre, ne peut plus s'accommoder de demi-mesures. Or, l'exemple de Dunkerque montre que la gratuité des transports publics incite les gens à délaisser leur voiture.

Sortir des schémas anciens dans la métropole grenobloise !

Les tarifs du SMTC ont, en moyenne, plus augmenté que l'inflation, conséquence de la réduction des subventions apportées, tant par Grenoble-Alpes Métropole que par le département de l'Isère. Dans le même temps, l'élargissement de l'A480 ne pourra qu'accroître la circulation automobile et donc la pollution ainsi que son coût ! Les mesures envisagées par le PDU (Plan de Déplacement Urbain) ne sont pas du tout à la hauteur des défis ainsi posés.

Faire un choix de rupture

Le choix de la gratuité permet de repenser un avenir cohérent avec nos exigences d'amélioration du pouvoir d'achat, de lutte contre la pollution et le réchauffement climatique et de repenser l'aménagement du territoire !

Le collectif appelle les citoyens à peser dans la campagne des élections municipales pour des mesures dans le domaine des transports à la hauteur des enjeux et notamment en matière de gratuité et d'investissements massifs dans le développement des infrastructures.

Quelle amélioration du réseau, quels changements urbanistiques doivent accompagner l'instauration de la gratuité ? Comment financer ces projets et cette gratuité ? Pour en discuter, nous vous invitons à la rencontre suivante :

Réunion-débat Lundi 9 décembre à 20h Maison du Tourisme de Grenoble avec

- Un représentant du Collectif Gratuité des Transports Publics de l'Agglomération Grenobloise ;
- Guillaume GONTARD, sénateur de l'Isère, rapporteur de la mission d'information sur le thème « gratuité des transports collectifs » ;
- Des représentants du Collectif Climat du Voironnais et du Collectif Services Publics du Grésivaudan ;
- Des représentants de mouvements de lutte pour l'environnement, le climat et le service public ferroviaire

Collectif Gratuité des Transports Publics de l'Agglomération Grenobloise dont sont membres ATTAC, CGT, FSU, Solidaires, PAG38, PCF, Ensemble!, NPA, MJC38, UNEF, UNL, Collectifs pour la gratuité des transports Fontaine, St Martin d'Hères, St Egrève, Grenoble, Collectif Climat du Voironnais